



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

FNDS

Question écrite n° 48721

Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports sur les inquiétudes des comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs quant à la répartition des nouveaux crédits alloués au FNDS pour 1997. En effet, il semblerait que sur les 66 millions de recettes supplémentaires seuls 25 millions reviendraient à la part régionale. Afin de compenser notamment l'effort régional dans le cadre du plan sport-emploi, les comités évaluent à 35 millions la part qui devrait leur revenir. Il lui demande donc quelles dispositions il entend prendre quant à cette question.

Texte de la réponse

Lors du débat budgétaire pour 1997, le Parlement a voté un amendement au projet de loi de finances, accepté par le Gouvernement, portant de 2,4 à 2,6 % le taux de prélèvement sur les enjeux de la Française des jeux en faveur du FNDS. Cette progression du taux de prélèvement a conduit à prévoir une augmentation des recettes globales de 66 millions de francs. Sur ces 66 millions de francs, le Parlement a affecté 16 millions de francs au sport de haut niveau, notamment pour soutenir un certain nombre de grandes manifestations sportives, et 50 millions de francs au développement du sport de masse. Après concertation entre le mouvement sportif représenté par le CNOSF et le ministère de la jeunesse et des sports, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a proposé, lors de la réunion du Conseil de gestion du 11 février 1997 du FNDS, de porter à 245 millions de francs la somme devant être affectée à la part régionale de ce fonds en 1997. Cette enveloppe supplémentaire de 30 millions de francs, qui représente une augmentation de 14 %, permettra un meilleur financement des actions en faveur du sport pour tous. En dépit d'une conjoncture budgétaire difficile, le sport est l'objet cette année d'un effort particulier qui va lui donner les moyens de réaliser ses grandes ambitions.

Données clés

Auteur : [M. Cuq Henri](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48721

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 910

Réponse publiée le : 14 avril 1997, page 1928